



## Notre patrimoine immobilier communal



Les objets du patrimoine bâti sont des biens immobiliers qui transcendent le temps. Ils se transmettent de génération en génération. La Commune de Val-de-Ruz est riche de son patrimoine repris des anciennes Communes. Il s'agit de valeurs matérielles, mais pas seulement ! En effet, le patrimoine est indissociable de son histoire. Cette dernière génère d'ailleurs de forts points d'attache aux biens patrimoniaux des collectivités publiques. Les écoles et les églises sont des édifices particulièrement chargés d'émotions liées à des événements importants jalonnant la vie sociale des villages.

Au-delà de l'attachement que l'on peut ressentir pour ces biens, le patrimoine bâti se compose de la partie administrative, forte de 107 objets immobiliers utiles au fonctionnement de la Commune, et du patrimoine financier, composé de 99 bâtiments non affectés aux missions de la Commune, qui génèrent un rendement immobilier.

Ce patrimoine administratif et financier est difficilement évaluable. Néanmoins, nous savons que la valeur cadastrale totale représente plus de CHF 137 millions et demi et sa valeur assurée se monte à CHF 292 millions. Afin de disposer d'un état de situation le plus précis possible, les Autorités entendent mettre en place une démarche d'évaluation immobilière menée par un professionnel du bâtiment à partir de 2015, afin de déterminer avec précision sa valeur, son état et son potentiel de rendement.

Un rapport au sujet de cette démarche sera présenté au Conseil général le 15 décembre 2014. Il s'agira d'inscrire cet objectif dans le contexte de la capacité d'investissement de la Commune. L'enjeu est important. Il s'agit pour les Autorités de tendre au maintien de la valeur d'un patrimoine qui prend de l'âge et qui mérite une attention soutenue. Le Conseil communal est convaincu que ce patrimoine, reçu en héritage des anciennes Communes, doit servir l'administration communale, être mis en valeur ou être à disposition de la population de la Commune afin de servir l'intérêt général.

François Cuche, conseiller communal

## Chauffage à distance «Vivaldis» en construction

Les travaux de construction du chauffage à distance (CAD) Cernier-Fontainemelon ont démarré cet automne par la pose de la première pierre de la future chaufferie, à proximité du site Evologia.

Au niveau de la production de chaleur, l'assainissement de la chaufferie du centre scolaire de La Fontenelle est en cours. Cette chaufferie, qui sera remise en service dès le début 2015, permettra d'alimenter le réseau dans le secteur Bois Noir / Les Monts, en attendant la mise en service de la nouvelle chaudière principale et le raccordement du sud du village au réseau.

En ce qui concerne le réseau, l'implantation des conduites du CAD dans le cadre des chantiers de la route de Neuchâtel et du secteur rue du Stand / Bois Noir est terminée, de même que la pose des conduites reliant les bâtiments scolaires et la rue du Stand. Pour ces trois chantiers, 2,4 km de conduites CAD et une dizaine de raccordements d'immeubles en attente ont été réalisés.

Une chaudière provisoire a été mise en service au début 2014 pour alimenter le lotissement des Héliotropes. Nous pouvons également mentionner que le collège primaire et le complexe scolaire de La Fontenelle sont raccordés par le CAD depuis les dernières vacances scolaires. Là également, une chaudière provisoire est utilisée jusqu'à la remise en fonction de la chaudière à bois de La Fontenelle.

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2017 où l'entier du réseau devrait être achevé selon la planification.

Pour tout renseignement, l'administration de l'énergie est à votre disposition à [energie.val-de-ruz@ne.ch](mailto:energie.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 27.

## Vie pratique

### Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour sa quatrième édition, le café vaudruzien s'est déroulé une nouvelle fois dans une excellente ambiance au restaurant du 1<sup>er</sup> Mars à Cernier. L'Exécutif communal se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver à la prochaine soirée dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

### Mesures hivernales du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Pendant la période hivernale, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de chaque année, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la Commune, de 23h00 à 07h00 afin de permettre le déneigement des chaussées.

La liste des endroits où les propriétaires de véhicules peuvent stationner ces derniers de 18h00 à 07h00 est consultable sur notre site Internet ([www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch)). L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

En cas de non-respect des interdictions de stationnement nocturnes empêchant la voirie de réaliser son travail, des mesures seront prises, allant de la simple amende à la mise en fourrière des véhicules obstruant le passage.

Pour plus de renseignements, l'administration des travaux publics et des forêts se tient à votre disposition à [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 35.

## Actualités

### Fermeture des guichets durant les fêtes de fin d'année

Les guichets de l'administration communale, de même que les lignes téléphoniques, seront fermés du mercredi 24 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015. Les guichets ouvriront le lundi 5 janvier 2015 selon les horaires habituels.

Durant cette période, pour toute question urgente en lien avec l'administration des eaux et des travaux publics, vous pourrez appeler le 032 886 46 40.

Nous rappelons qu'il faut prévoir un délai d'environ 10 jours ouvrables pour l'établissement d'une carte d'identité. Au vu des fermetures précitées, toute personne concernée est invitée à s'organiser suffisamment tôt en conséquence.

### Prolongation des heures d'ouverture des magasins en décembre 2014

Par arrêté du Conseil communal, les magasins situés sur tout le territoire communal ont la possibilité d'élargir leurs heures d'ouverture les jours suivants:

- jeudi 18 décembre 2014, jusqu'à 21h30;
- mardi 23 décembre 2014, jusqu'à 21h30.

## PISCINE D'ENGOLLON

### ABONNEMENT DECOUVERTE 2015

Offrez un cadeau de Noël original et utile

Ces abonnements permettront aux bénéficiaires de se rendre gratuitement, du 5 janvier au 18 décembre 2015, dans les deux autres piscines communales situées à Cernier (la Fontenelle) et aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif).

BULLETIN DE COMMANDE & TARIFS				
Abonnements avec photo	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre Val-de-Ruz	Tarifs hors Val-de-Ruz	Nombre hors Val-de-Ruz
Abonnement de saison adulte	CHF 95.00		CHF 115.00	
Abonnement de saison AVS	CHF 80.00		CHF 90.00	
Abonnement de saison enfant	CHF 50.00		CHF 55.00	
Abonnement de saison étudiant / apprenti	CHF 75.00		CHF 85.00	
<b>Abonnement familial de saison :</b>				
• 1 adulte – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 115.00		CHF 140.00	
• 1 adulte – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 140.00		CHF 170.00	
• 2 adultes – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 190.00		CHF 210.00	
• 2 adultes – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 200.00		CHF 230.00	
• 3 <sup>e</sup> enfant et suivants, par enfant	CHF 20.00		CHF 20.00	

**COORDONNEES POUR FACTURATION**

Nom :	Prénom :
Adresse :	Localité :
No de tél. :	Email :

Commandes à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch) ou par courrier à Commune de Val-de-Ruz, Administration des sports et loisirs, Epervier 6, 2053 Cernier.

Afin de pouvoir vous envoyer les bons avant Noël, les commandes doivent impérativement être en notre possession au plus tard le 15 décembre 2014



## Manifestations

### CONNAISSANCE DU MONDE

À L'ÉCRAN, UN FILM • SUR SCÈNE, L'AUTEUR



### Soirée cinéma à la salle de spectacles de Fontainemelon le mardi 9 décembre 2014 à 20h00

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film de Jean Charbonneau «Australia: sur les pistes du rêve» le **mardi 9 décembre 2014 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture, à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 33.

Plus d'informations sur [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch).

### Vente de sapins de Noël

Une vente de sapins de Noël sera organisée le **samedi 13 décembre 2014 de 09h00 à 12h00** à Boudevilliers, en dessous du hangar communal. Attention: nombre limité! Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à *tp.val-de-ruz@ne.ch*.

### Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le **lundi 15 décembre 2014 à 19h30** à la Rebatte à Chézard-Saint-Martin. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2014
3. Communications de la présidente
4. Nomination d'un questeur au bureau du Conseil général en remplacement de M. Roby Tschopp, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission des règlements en remplacement de M<sup>me</sup> Virginie Haussener Mathez, démissionnaire
6. Budget 2015
7. Plan financier et des tâches 2016-2020
8. Evaluation et suivi du patrimoine communal, réorganisation de la gérance du patrimoine
9. Rapport d'information relatif au service du domaine public
10. Réponse au postulat de Mme Christine Ammann Tschopp «Informer la population des nouveaux règlements»
11. Motions et propositions
12. Interpellations et questions
13. Communications du Conseil communal

### Téléthon 2014



A l'occasion de l'édition 2014 du Téléthon, les sections du Service de défense incendie du Val-de-Ruz et leurs amicales seront présentes sur l'ensemble du territoire. La population est cordialement invitée à soutenir cette action en participant aux différentes manifestations organisées **les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2014**.

#### Vilars, vendredi 5 décembre, dès 19h30

Hangar du feu  
Match aux cartes

#### Vilars, samedi 6 décembre, de 08h30 à 16h00 environ

Vente de peluches, sapins de Noël, marché de Noël avec présence du Saint-Nicolas dès 11h00. Vin chaud - saucisson à la braise - raclette

#### Dombresson, samedi 6 décembre, de 09h30 à 13h00 environ

Zone des commerces  
Vente de peluches. Vin chaud - soupe

#### Valangin, vendredi 5 décembre, dès 16h30

Parking du château  
Vente de peluches. Vin chaud et pâtisseries

#### Les Geneveys-sur-Coffrane, samedi 6 décembre, dès 09h00

Salle des fêtes, devant la Poste et devant la déchèterie  
Vente de peluches. Vin chaud - fondue au fromage dès 12h00

#### Boudevilliers, samedi 6 décembre, dès 09h00

Devant le Pit Stop  
Vente de peluches. Vin chaud et pâtisseries

#### Fontainemelon, samedi 6 décembre, de 09h00 à 15h00 environ

Coop et hangar des travaux publics  
Vente de peluches - camion-échelle 30m avec possibilité de se hisser dans la nacelle. Vin chaud - saucisson à la braise - soupe aux pois

#### Cernier, samedi 6 décembre, de 09h00 à 14h00 environ

Migros  
Vente de peluches. Vin chaud - soupe aux pois